

## **144<sup>ème</sup> assemblée des délégués du 15 juin 2019, 14.00 h, à Belp Local de théorie des pompiers, Rubigenstrasse 29, 3123 Belp**

Présents, comité : Stefan Kocher (président), Hans-Jürg Zimmermann (président d'honneur), Pierre-André Chassot (vice-président) Heinz Hochuli (protection, certification), Erika Fassbind (finances), Reto Jordi (administration, procès-verbal)  
Fonctionnaires : Antonio Polimeno (matériel, convoyeur), Antonietta Polimeno (bagues, convoyeuse), Lars Lepperhoff (rédacteur)

**Sont présents 84 délégués avec 193 cartes de vote distribuées**

### **01. Salutations du président**

#### **« Prendre nos responsabilités »**

Le président Stefan Kocher ouvre la 144<sup>ème</sup> assemblée des délégués avec le crédo pour 2019 d'Oiseaux d'Agrément Suisse en saluant cordialement les délégués présents à Belp.

Des salutations spéciales sont adressées à Markus Vogel (président démissionnaire de Petits Animaux Suisse), Regula Wermuth (vice-présidente démissionnaire de Petits Animaux Suisse), Sandra Lanz, (responsable secrétariat central à Zofingen), et Peter Straub (président du comité d'organisation de l'assemblée à Belp). Markus Vogel salue les délégués, les éleveurs et éleveuses présentes et remercie tout le monde pour son grand engagement. Il mentionne les sujets de l'assemblée des délégués de la fédération faïtière de dimanche-matin, le 16 juin 2019, spécialement en ce qui concerne les élections, et remercie les délégués pour le soutien accordé ces dernières années dans son mandat de président.

**Membre d'honneur présents** : Hans-Jürg Zimmermann (président d'honneur), Pierre-André Chassot, Reinhard Gertschen, Hans Graber, Heinz Hochuli, Stefan Kocher, Pierre-Alain Leutwiler, Kurt Lipp, Leo Manz, Erwin Mathys, Hugo Meister, Alice Ruch, Hansruedi Ruch, Ernst Rüegg, Michel Wiser.

**Se sont excusés** : François Vuillaume, (délégué COM), Urs Isenring (président Club Suisse des Mandarins), Patricia Girard (présidente Petits Animaux Chavornay), Hans-Peter Blättler (membre d'honneur), Anita Rast (OV Eschenbach).

### **02. Contrôle des présences et élections des scrutateurs**

Kurt Lipp, Alice Ruch, Jakob Niederhauser, Daniel Illert et Pierre-Alain Leutwiler sont élus par acclamation comme scrutateurs.

### **03. Procès-verbal de l'AD du 9 juin 2018 à Yverdon-les-Bains**

Le procès-verbal a été publié dans le TW/Éleveur de Petits Animaux no 28/2018. Il est accepté à l'unanimité. Stefan Kocher remercie son auteur, Reto Jordi, pour l'établissement parfait et complet du PV 2018.

### **04. Acceptation du rapport annuel du président**

Le rapport annuel du président, une fois de plus présenté dans un grand interview, a été publié dans le TW/Éleveur no 23 du 6 juin 2019. Le vice-président, Pierre-André Chassot remercie le président pour son rapport détaillé et passe au vote où le rapport est accepté avec une grande majorité.

## **05. Acceptation des comptes annuels 2018 et du rapport du réviseur**

Les comptes annuels et le rapport du réviseur ont été publiés, ensemble avec le rapport financier, dans le rapport annuel. La caissière, Erika Fassbind, explique les points importants des comptes. Les détails se trouvent dans le rapport imprimé. Le réviseur, Kurt Burkhalter, explique en quelques mots le sujet des reports et remercie Erika Fassbind pour l'excellente collaboration.

Les comptes annuels sont acceptés par les délégués avec 186 voix oui, contre 7 voix non. Le rapport du réviseur est accepté à l'unanimité.

## **06. Propositions du comité**

### **a.1. Règlement pour l'exposition nationale SWISSBird**

Pierre-André Chassot présente le nouveau règlement d'exposition pour la SWISSBird future. La nouveauté la plus importante sera l'introduction des stams (4 oiseaux en cages individuelles). Les catégories restent comme jusqu'à présent. Les concours des 5 et des 8 meilleurs oiseaux ont été supprimés. Par contre, le règlement prévoit un nouveau concours pour un « Best in show ».

Reto Meier pose la question concernant l'acceptation des inscriptions tardives des oiseaux supplémentaires. D'autres intervenants sont d'avis qu'une inscription tardive supplémentaire ne devrait pas être acceptée. Reinhard Gertschen est d'avis qu'un traitement de ces inscriptions supplémentaires dans le système électronique ne sera pas facile. Finalement une adaptation du règlement est acceptée comme suit :

#### **Art. 2.6. Finance d'inscription**

La finance d'inscription est à payer lors de la livraison. La finance est également due pour des oiseaux inscrits, mais non livrés. Des inscriptions supplémentaires tardives ne sont pas acceptées.

Le nouveau règlement d'exposition SWISSBird – avec cette adaptation – est accepté par 187 voix, et 6 abstentions.

### **a.2. Règlement bourse d'oiseaux à la SWISSBird**

Reto Jordi explique le nouveau règlement de la bourse. Hansruedi Ruch est d'avis qu'une bourse nationale ne devrait pas avoir lieu car elle est inutile et fait de la concurrence. A la votation, le nouveau règlement de la bourse SWISSBird est accepté par 188 voix pour contre 5 non.

### **a.3. Statuts COM Suisse**

Stefan Kocher explique le nouveau règlement qui a été établi suite à l'intervention de Reinhard Gertschen qui demandait une révision des règlements existants de la C.O.M. (Confédération Ornithologique Mondiale) en incluant l'E.E. (Entente Européenne d'Aviculture et Cuniculture). Hans Graber trouve que l'utilisation de différentes descriptions, p.ex. art 1 « association » et Art. 4 « société » est malheureux et propose d'utiliser toujours la même dénomination. Une uniformisation a été acceptée comme suit :

#### **Art. 1 Nom**

La COM Nationale Suisse (COM-CH) est une société d'utilité publique dans le sens des articles 60 et suivants du code civil suisse. Elle est politiquement et religieusement neutre. Elle est directement associée à la fédération Oiseaux d'Agrément Suisse (OAS).

Sa durée est illimitée.

Les nouveaux statuts selon la proposition du comité sont acceptés par 169 voix, contre 6 non et 18 abstentions.

#### **a.4. Augmentation de la cotisation annuelle des membres**

Stefan Kocher présente encore une fois le développement économique autour du Tierwelt et de notre fédération faïtière et explique les effets qui en résultent pour notre fédération. Il explique les conséquences prévisibles engendrées par un refus de l'augmentation de la cotisation à tous les niveaux de notre fédération et de nos sociétés. Après une courte discussion, deux propositions sont soumises au vote.

##### **Variante A**

Chaque membre paie une cotisation annuelle de CHF 50.00 (Augmentation de CHF 40.00 au 01.01.2020).

La proposition du comité est acceptée par 118 voix oui, contre 75 non, sans abstentions.

##### **Variante B**

- Cotisation annuelle de base de CHF 30.00 pour tous les membres  
- Cotisation suppl. de CHF 20.00 pour les preneurs de bagues (avec possibilité de remboursement de CHF 8.00 lors de la SWISSBird (1 oiseau gratuit) à partir du 01.01.2020).

Cette proposition est également acceptée par 137 voix oui, contre 46 non et 10 abstentions.,

Comme les deux propositions ont été acceptées, une votation de ballottage devient nécessaire.

**A la votation finale, « proposition A » contre « proposition B », la « variante B » a été clairement acceptée par 108 voix oui, contre 63 non et avec 22 abstentions.**

#### **06. Propositions des membres**

##### **b.1. EXOTIKA et protection d'oiseaux Seeland (suppression des subventions)**

Suite à l'acceptation de l'augmentation de la cotisation, la proposition est retirée par le président d'EXOTIKA, Stefan Mani.

##### **b.2. Petits animaux Berne/Jura (distinction pour l'élevage d'une rareté)**

Stefan Kocher explique la position du comité pour un refus. Paul Hofstetter, président de la division élevage d'oiseaux de l'association Berne/Jura, retire la proposition, étant donné que l'exposition SWISSBird est à nouveau organisée annuellement.

#### **07. Fixation de l'indemnité des fonctions**

Les indemnités du comité sont fixées comme suit : indemnité comité CHF 7'250, indemnité bureau CHF 6'000, frais séances CHF 8'000.

La proposition est acceptée par la majorité avec 173 voix.

#### **08. Approbations des budgets**

##### **a. Budget 2019**

La caissière, Erika Fassbind, explique les positions les plus importantes du budget 2019. Le budget est accepté à l'unanimité par les délégués.

##### **b. Budget provisoire 2020**

Le budget provisoire 2020 a été également publié dans le rapport annuel.

L'acceptation de la nouvelle cotisation change le côté recettes. On pourra alors



responsable des commandes de bagues, Antonietta Polimeno, pour son travail impeccable.

Les premières commandes pour la saison 2020 doivent arrivées chez la responsable au plus tard fin juin pour garantir la livraison en septembre. Les autres dates pour les commandes suivantes sont indiquées dans le rapport.

## **12. Honorariat et distinctions**

### **12.a. Distinction pour le champion de monde (COM 2019 Zwolle/NL)**

Les champions mondiaux suivants ont été honoré avec un diplôme : Franz Koch (4x), Heinz Kriphale, Joao Liberado, Daniel Moulin, Cosimo Scarano, Charles Tschanz, Kurt Niggli, Alexandre Neves

Félicitations à tous les heureux gagnants pour leur réussite exceptionnelle.

### **12.b. Distinction pour les champions d'Europe (EE 2018 Herning/DK)**

Ont reçu un diplôme de champion d'Europe : Manuel Ferreira, Heinz Kripahle. Les diplôme de champion européen de groupe ont pu être attribué à Paul Brügger, Manuel Ferreira, Heinz Kripahle, Gilles Python.

Félicitations à tous les heureux gagnants pour leur réussite exceptionnelle.

### **12.c. Nouveaux membres d'honneur d'Oiseaux d'Agrément Suisse**

La camarade méritante et les camarades méritoires suivants ont été nommé membre d'honneur d'Oiseaux d'Agrément Suisse sous les applaudissements nourris des délégués : Antonietta Polimeno, Busswil b.B., Antonio Polimeno, Busswil b.B., Kurt Beutler, Birch a.I. und Kurt Bühler Herznach. Le comité souhaite aux honorés de continuer de trouver beaucoup de satisfaction avec notre hobby, l'élevage des oiseaux.

## **13. Divers**

### **13.a. Tierwelt**

Lars Lepperhoff remercie les éleveurs pour les multiples beaux contacts et visites pendant l'année passée chez les éleveurs. Il est toujours très reconnaissant quand les membres attirent son attention sur des sujets intéressants. Stefan Kocher remercie Lars Lepperhoff pour ses articles et reportages professionnels, pour son engagement et l'agréable coopération.

### **13.b. Protection des animaux**

Selon rapport annuel 2018

### **13.c. Formation qualifiante**

Le prochain cours de formation qualifiante aura lieu le 12 octobre 2019 à Zofingen. Ça sera probablement un der derniers cours organisé, étant donné que déjà plus de 800 certificats pour la formation qualifiant ont été attribués.

### **13.d. Entente Européenne EE**

Voir le rapport annuel 2018

### **13.e. Certification**

Selon rapport annuel 2018

### **13.f. Association Suisse des Juges d'Elevage ASJ**

Le rapport de Pierre-André Chassot se trouve dans le rapport annuel.

### **13.g. Marketing, Publicité, Communication et Membres**

Pas de communication spéciale.

### **13.h. Agenda, prochaines dates**

|                        |  |
|------------------------|--|
| 14 au 15 décembre 2019 | SWISSBird 2019 à Zofingen                                  |
| 25 janvier 2020        | conférence des préposés de Petits Animaux Suisse           |
| 24 au 26 janvier 2020  | 68 <sup>ème</sup> Mondial COM à Matosinhos/Portugal        |
| 07 mars 2020           | Conférence des présidents OAS à Buswil                     |
| 13 juin 2020           | 145 <sup>ème</sup> Assemblée des délégués à Delémont       |
| 12 juin 2021           | 146 <sup>ème</sup> Assemblée des délégués à Schwanden / GL |

### **13.i. Informations du président**

Stefan Kocher souligne que l'assemblée des délégués de Petits Animaux Suisse de demain sera très importante pour notre association faîtière. Il donne la recommandation pour l'élection du président. Des cartes de vote non-utilisées personnellement peuvent être remises au comité.

### **13.j. Questions et salutations**

Stefan Kocher remercie chaleureusement tous les participants à cette 144<sup>ème</sup> assemblée des délégués de leur engagement continu, de leurs positions constructives et de leur prévoyance pour avoir soutenu les décisions d'aujourd'hui qui nécessiteront maintenant beaucoup de force pour leur application conséquente. Il remercie pour la confiance témoignée qu'il prend – personnellement et pour le comité - comme motivation et engagement à travailler pour le bien actuel et future de notre association Oiseaux d'Agrément Suisse.

Fin de l'assemblée à 17.15 h avec les meilleurs vœux pour toutes et tous.

Belp/Lengnau/Stettlen, 15 juin 2019

Le président Stefan Kocher, pour le PV Reto Jordi